



Toulon, le 5 août 2011

Jean-Marc DELCOURT

## Mon sentiment sur la baisse actuelle des fonds actions :

Aujourd'hui vous ne devez pas perdre de vue les éléments suivants :

Dans l'ensemble les entreprises cotées ne se sont **rarement aussi bien portées**. Il y a généralement une forte croissance du chiffre d'affaires, les marges sont importantes, les bénéficiaires augmentent parfois de façon spectaculaire.

Les Sociétés ont des **trésoreries pléthoriques**. Aujourd'hui le rapport cours bénéfice est extrêmement bas. Il est parfois inférieur à 8 ou 9 (on paye 9 fois les bénéfices).

- Je vous invite à vous remémorer ce qui s'est passé il y a 3 ans.

Après une crise de panique... **le rebond a été extrêmement violent** et bien souvent vos fonds avaient compensés en début d'année tout ou l'essentiel des pertes. Les grands perdants ont été les investisseurs qui sont sortis pendant la crise. Les grands gagnants ont été ceux qui ont investis quand les cours ont été déraisonnables.

Naturellement ce type de raisonnement ne se justifie que lorsque l'on est dans une optique longue. **Vos fonds actions sont des placements sur le long terme.**

Je continue à préconiser une répartition diversifiée de votre épargne :

- Emergents
- Actions internationales
- Actions françaises et européennes
- Sectoriel
- Fonds à orientation prudente

et je préconise une stabilité de la répartition.

- Cela fait bien longtemps que l'on sait que des pays comme les Etats-Unis seront incapables de rembourser leur dette et les mesures prises (pas d'augmentation d'impôt, une guerre qui continue...) ne sont pas spécialement rassurantes.

- Cela fait bien longtemps que certains Etats européens vivent au dessus de leurs moyens.

Mais quel est objectivement le lien entre la valeur boursière des entreprises... et le déséquilibre des finances des Etats ?

La logique voudrait que l'on concentre ses investissements sur ce qui se porte bien.

- Je rappelle qu'il y a de nombreux secteurs géographiques dans le monde qui ne sont pas en crise. Pensez-y.

- **N'oubliez pas que vos placements doivent être conçus sur le long terme. Ne vous comportez pas en moutons de panurge.**

Certains d'entre vous devraient profiter des derniers feux des programmes ayant la double fiscalité Scellier et PLS (voir note jointe).

Bonnes vacances

PLACEMENTS - FINANCEMENTS - ORGANISATION PATRIMONIALE - TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

140, Av. Franklin Roosevelt - 83000 TOULON - Tél. 04 94 03 04 40 - Fax 04 94 42 09 60  
jm.delcourt@wanadoo.fr - www.patrimoine-courtage.com

Agent Immobilier Préfecture du Var 3280 - CIF A0 41 301 ORIAS 07000522 - APE 672 Z - SIRET 339 605 966 - R.C. COVEA RISKS 112 786 342 220 250